

Les coentreprises offrent des occasions immédiates aux sociétés canadiennes, mais il faut savoir s'y prendre.

Pour avoir du succès, il faut :

- savoir ce qu'on veut obtenir d'une coentreprise ;
- savoir ce que ses associés veulent;
- comprendre la culture organisationnelle de ses associés ;
- être conscient du fait que la vie de la plupart des coentreprises est courte ;
- négocier une entente raisonnable ;
- gérer la coentreprise avec souplesse.

REGARDEZ AVANT DE VOUS LANCER

Il est important de bien peser le pour et le contre avant de se lancer dans une coentreprise. Posez-vous les questions suivantes :

- Qu'est-ce que je veux accomplir?
- De quoi ai-je besoin?
- Ce projet m'aidera-t-il à parvenir à mon but?
- La coentreprise est-elle la meilleure solution?
- Le champ d'activité de l'entreprise et ses objectifs sont-ils clairs?
- Est-ce que j'obtiendrai plus d'avantages en choisissant cet associé plutôt qu'un autre?
- Est-ce que je comprends les objectifs de mon associé? Parviendra-t-il à son but en optant pour une coentreprise?
- Avons-nous les compétences et les ressources nécessaires pour mener l'entreprise à bien?
- Pouvons-nous travailler ensemble, et le cas échéant, pendant combien de temps?
- Est-ce que nous en bénéficierons tous les deux?
- Comment mesurerons-nous le progrès relativement aux objectifs de chaque associé?
- La structure de contrôle convient-elle à nos besoins et à nos objectifs?
- Quels sont les risques de conflits et comment les réglera-t-on?
- L'entente de coentreprise permet-elle une certaine flexibilité?
- Comment mettrons-nous fin à la coentreprise?